



DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR
ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

Compte rendu du Conseil Municipal Ordinaire

du Jeudi 10 décembre 2009

MAIRIE de SAINT-USAGE
2 Place du 8 Mai 1945 - BP : 52
21170 SAINT-USAGE
Tél. : 03 80 27 08 45
Fax : 03 80 39 24 19

Présents : MM. GANEE Roger, IMBERT Alain, GANEE Jean-François, BOULAHYA Rachid, TRAPET Edouard, GELIN Yves et Mmes LESEUR Sandrine, ROUX Michèle, CARREAUD Catherine, HOSTALIER Valérie (arrivée à 20 heures 40)

Absents-excusés : MM. DA SILVA Carlos (procuration à Mme ROUX Michèle), ROY Denis (procuration à M. IMBERT Alain), MACHUREAU Régis (procuration à Mme LESEUR Sandrine), TRUPIANO Alexandre (procuration à Mme HOSTALIER Valérie)

Absent : M. ROUX Didier

Secrétaire de séance : Madame ROUX Michèle

La séance est déclarée ouverte à 20 heures 30

Le compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 12 novembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

1/ Présentation du projet « Boulangerie-logement »

Arrivée de Madame HOSTALIER Valérie à 20 heures 40.

Monsieur IMBERT Alain, adjoint en charge des travaux, présente et explique à l'ensemble des membres du Conseil Municipal le projet « boulangerie » ainsi que le projet « logement » réalisés par Monsieur DEFFNER, architecte, auxquels sont jointes les estimations financières (réhabilitation boulangerie : 295 000 € et rénovation logement : 156 300 €).

Monsieur le Maire expose les différents plans de financement estimatifs des deux opérations et informe les membres de la possibilité de solliciter une subvention (15 000 € par opération) dans le cadre de la réserve parlementaire en plus de celles attendues (boulangerie : 143 750 € et logement : 55 790 €).

Le Conseil Municipal, après avoir entendu ces explications, **décide à l'unanimité de solliciter une subvention exceptionnelle** auprès du Ministère de l'Intérieur dans le cadre de la réserve parlementaire pour chaque opération et décide de demander à l'office notarial Lupatin/Bresson la réalisation d'une promesse de bail entre la commune de Saint-Usage et M. et Mme BAZZALI.

2/ Réforme des collectivités territoriales

Monsieur le Maire présente aux conseillers les grands principes des projets de loi relatifs à la réforme des collectivités territoriales qui ont pour objectif de réorganiser les collectivités autour de deux axes : un axe région/département et un axe communes/intercommunalités, d'offrir la liberté de créer des métropoles et de clarifier les compétences des collectivités et encadrer la pratique des cofinancements. Après avoir entendu toutes les précisions relatives à cette réforme, le Conseil Municipal **à l'unanimité** dit son hostilité aux dispositions du projet de réforme qui menacent l'avenir des communes rurales et affaiblissent les territoires et leurs représentants, demande que la réforme de la taxe professionnelle ne réduise en aucun cas les ressources directes et indirectes que la commune percevait grâce à elle, soutient la motion adoptée le 25 octobre 2009 par l'association des maires ruraux de France et le document qui y est joint et demande aux députés et sénateurs du département de soutenir, au sein de leur groupe et par leur vote, les demandes formulées par les maires ruraux de France.

3/ Lotissement «2000 »

Dans le cadre des travaux de voirie prévus au lotissement « 2000 » courant 2010 et à la réunion publique avec les riverains qui a eu lieu le vendredi 4 décembre 2009 pour la présentation du projet, Monsieur IMBERT

Alain, expose aux membres du conseil municipal les modifications apportées suite aux remarques des riverains et présente le projet final. Le calendrier prévisionnel des opérations est fixé comme suit : lancement de l'appel d'offres en janvier/février 2010 et travaux en avril/mai 2010.

4/ Communications du Maire

●-**remboursement groupama sinistre lampadaire route d'Echenon septembre 2008**: le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le chèque de remboursement de 514,07 €.

●-**droits de préemption** : le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur les différentes demandes reçues.

●-**Décisions modificatives** : le Conseil Municipal décide à l'unanimité les différentes décisions modificatives présentées pour les différents budgets.

●-**Conseils d'écoles** : présentation des comptes rendus par Madame HOSTALIER Valérie.

●-**Sans domicile fixe ressortissant allemand** : lecture par Monsieur le Maire du courrier de réponse faite par Madame la Sous-Préfète à ce sujet.

●-**Nouveau plan de circulation ville de Saint-Jean-de-Losne** : mis en place à compter du 9 novembre 2009.

●-**Fusion centres de secours** : lecture par Monsieur le Maire d'un courrier émanant de Monsieur le Maire de Saint-Jean-de-Losne, président de l'association des Maires du canton, à ce sujet qui confirme l'opposition des élus à ce projet de fusion.

●-**SBV – cartographie priorisation des surfaces** : cette cartographie des surfaces à ne plus désherber chimiquement sera réalisée par la FREDON prochainement.

●-**remboursement ligne trésorerie crédit mutuel** : le Conseil Municipal décide à l'unanimité de rembourser au 31 décembre 2009 la ligne de trésorerie et de donner délégation à Monsieur le Maire pour réaliser une nouvelle convention.

5/ Questions diverses

- Monsieur le Maire remercie et félicite les élus, la commission fêtes et cérémonies et toutes les personnes ayant participé aux illuminations et pour la décoration de la salle des fêtes.
- Madame HOSTALIER Valérie signale un dysfonctionnement dans les illuminations du bâtiment de la mairie.

La séance est levée à 23 heures.